



Service publique fédéral - Sécurité sociale - DG personnes handicapées

Date d'expertise : 01 mars 2030

---

Horaires de la permanence téléphonique:

- du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h 30, sauf le mercredi

Boulevard du Jardin Botanique 50  
1000 Bruxelles

0800 987 99

### Information générales

Vous pouvez vous adresser à la DG Personnes handicapées pour demander des allocations et d'autres formes d'aide:

- Allocation de remplacement de revenus
- Allocation d'intégration
- Allocation pour l'aide aux personnes âgées
- Allocations familiales supplémentaires
- Avantages fiscaux pour votre véhicule
- Carte de réduction transports en commun
- Paiement de votre allocation

- European Disability Card

En Belgique, seul le Service Public Fédéral (SPF) Sécurité sociale – Direction générale Personnes handicapées peut octroyer une reconnaissance du handicap.

Pour plus d'informations:

Appelez notre numéro gratuit 0800 987 99 (du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h 30, sauf le mercredi)

## 01 Les services proposés sont

### Faire mes premières démarches en tant que personnes handicapées

En recevant un revenu de remplacement : oui

### Prendre un transport adapté

Obtenir des avantages fiscaux pour l'achat d'un véhicule : oui

Recevoir la carte de réduction transports en commun : oui

Recevoir la carte de stationnement pour personnes handicapées : oui

### Se divertir

En introduisant une demande de carte l'European Disability Card auprès de l'AViQ : oui

## Le public cible

### Des personnes en situation de handicap

- Les personnes en fauteuil roulant
- Les personnes marchant difficilement ou appareillées
- Les personnes aveugles
- Les personnes mal voyantes
- Les personnes sourdes
- Les personnes mal entendantes
- Les personnes présentant une déficience intellectuelle
- Les personnes présentant des troubles de l'apprentissage.
- Les personnes ayant des difficultés psychiques ou psychologiques

### Des catégories d'âge

- Les jeunes enfants de 0 à 3 ans
- Les jeunes enfants de 3 à 6 ans
- Les enfants de 6 à 12 ans
- Les adolescents de 12 à 18 ans
- Les jeunes adultes de 19 à 21 ans
- Les adultes de 22 à 64 ans
- Les séniors de 65 à 79 ans
- Les séniors de plus de 80 ans

En pratique

**Le bâtiment**

- Convient aux personnes en fauteuil roulant manuel
- Convient aux personnes en fauteuil roulant électrique
- Circulation aisée
- Présence d'un ascenseur
- Dispose d'une toilette PMR

**Le matériel**

- Boucle d'induction
- WIFI gratuit

**Auteur :**

Gwen Fourmanois

